

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin PROULX,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,

Greffier adjoint de la Ville.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 20 novembre

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, White, Giroux, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

DELEGATIONS

1.—M. L.-J. Tarte, président et gérant de la Compagnie de Publication de *La Patrie* Limitée, se présente devant la Commission relativement à la demande formulée par ladite Compagnie, en date du 8 novembre dernier, de placer des fils en-dessus et en-dessous des rues et ruelles de la Ville pour disposer d'un surplus d'éclairage, de chauffage et de force motrice à des clients qui désireront s'approvisionner de ladite Compagnie.

M. Tarte informe la Commission que la Compagnie qu'il représente a l'intention de fournir 3,000 lumières électriques dans le quartier borné par les rues Craig, Ontario, Saint-Denis et Saint-Laurent; et si la Commission ne peut lui accorder le circuit indiqué, il demande de suggérer elle-même les rues ou le parcours que la Commission pourrait accorder à ladite Compagnie, avant que celle-ci n'entre en négociation avec les clients; et enfin il allègue que le privilège sollicité est le même que celui accordé à la Compagnie Carsley, au "Witness", à la "Gazette" et à d'autres grands établissements.

M. l'échevin Giroux demande à M. Tarte de soumettre un plan désignant les rues que la Compagnie a l'intention d'utiliser pour la pose de ses fils, et

La question est ainsi différée.

2.—M. l'échevin Laviolette se présente devant la Commission et demande que le salaire de M. Verronneau, cantonnier, qui lui a été retenu durant sa maladie, lui soit rendu. Cette demande est refusée, attendu que M. Verronneau a reçu une partie de son salaire durant sa maladie.

3.—A la demande de MM. les échevins Bumbray et Marin, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à placer, si c'est possible, un kiosque pour les cochers du poste de l'angle des rues Marlborough et Sainte-Catherine.

4.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'examiner les différents puits posés dans la Ville, et de faire rapport sur la valeur de chacun.

5.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un état comparatif du coût de la construction des égouts faits, l'année dernière, à la journée et par contrat.

6.—*Résolu:* Que M. O. Moore soit prié de rester, à l'avenir, dans la salle de la Commission, les jours de séances.

7.—M. l'échevin White informe la Commission qu'il a reçu une plainte de M. F.-P. Walton, de la rue Drummond, au sujet des mauvaises odeurs provenant d'une bouche d'égout de cette rue, et il demande à l'inspecteur de la Ville comment pourrait se faire efficacement la ventilation de cet égout, en haut de la rue Drummond.

Sur proposition de M. l'échevin White, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à s'entendre avec M. Walton pour obtenir la permission de poser un tuyau d'évent qui longerait la construction de M. Walton, jusqu'à la cheminée, pour permettre la ventilation de l'égout.

8.—A la demande de M. l'échevin White, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer le mur de soutènement de l'avenue des Pins, près du No 707.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. PROULX,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting held the 20th of November.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, White, Giroux, O'Connell and J. B. A. Martin.

DELEGATIONS.

1.—Mr. L. J. Tarte, president and manager *La Patrie* Printing Co. Ltd. appeared before the Committee, concerning the Company's application, dated the 8th of November last, for authority to place wires, over and under the streets and lanes of the City, in order to sell surplus electric light, heat and power to clients who may wish to purchase same from said Company.

Mr. Tarte informed the Committee that the Company he represented intended to supply 3,000 electric lights in the following district: From Craig to Ontario streets, and from St. Denis street to St. Lawrence boulevard. If the Committee could not consent to the said district, it might suggest the streets or roadways in which they would allow the Company to operate in, before the latter negotiates with its clients; finally, Mr. Tarte contended that the privilege he was asking was similar to that granted to the Carsley Co., to the *Witness*, to the *Gazette* and to other large establishments.

Ald. Giroux asked Mr. Tarte to submit a plan, showing the streets which they desired to utilize for the placing of wires.

Consideration deferred.

2.—Ald. Laviolette appeared before the Committee and asked that the salary of Mr. Verronneau, sectionman, which was retained while he was sick, be reimbursed him.

The request was not entertained, as Mr. Verronneau had received a part of his salary during the time he was ill.

3.—At the request of Ald. Bumbray and Marin, it was

Resolved: That the City Surveyor be authorized to locate, if possible, a kiosk for cabmen at the corner of Marlborough and Ste. Catherine streets.

4.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City Surveyor be requested to examine different gullies in the City, and to report on the value of each.

5.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City Surveyor be requested to make a comparative statement as to the cost last year, of constructing sewers by day labor and by contract.

6.—*Resolved:* That Mr. O. Moore be requested, to remain, in future, in the Committee room on meeting days.

7.—Ald. White informed the Committee he had received a complaint from Mr. F. P. Walton, of Drummond street, about the emanations from the mouth of a sewer in said street, and asked the City Surveyor if the ventilation of said sewer could be efficiently done, in the upper part of the street.

Resolved: That the City Surveyor be authorized to confer with Mr. Walton, and obtain permission to put a pipe along Mr. Walton's building up to the chimney, in order to allow of the ventilation of said sewer.

8.—At the request of Ald. White, it was

Resolved: That the City Surveyor be authorized to repair the retaining wall of Pine avenue, near No. 707.